



PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE  
SAVOIR DONNER DANS SA RÉGION

# Rapport annuel 2023

Regard **VERT** l'avenir !



## Présentation

Mot du président  
Mot de la direction générale  
Mot de la vice-présidente  
Mot du trésorier

## Les administrateurs

Présentation du conseil  
Présentation des ambassadeurs  
Rapport du conseil d'administration  
Organigramme

## Engagement

Mission et Valeur  
Programmes d'aide  
1 389 832, 00\$  
de fonds d'aide distribués depuis le  
début de l'année 2023

## ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

États financiers vérifiés 2023



## Mot de Direction générale, Madame Josée Girard

Cette dernière année a été caractérisée par un retour progressif à la normale après les difficultés engendrées par la pandémie. Grâce à la solidarité et à la détermination exemplaire de l'ensemble du conseil d'administration, Philanthropie Lanaudière a une fois de plus pu apporter son soutien aux organismes communautaires de Lanaudière qui œuvrent auprès des populations les plus vulnérables de notre communauté.

Au cours de cette année, Philanthropie Lanaudière a octroyé un montant total de 1 389 832, 00\$ à 45 organismes de la région. Ce soutien financier a permis à de nombreux organismes de répondre aux besoins fondamentaux de notre collectivité.

Il est important de souligner que cette aide financière a été rendue possible grâce au Fonds de relance des services communautaires (FRSC), un investissement unique de 400 millions de dollars du Gouvernement du Canada visant à aider les organismes de bienfaisance et sans but lucratif à s'adapter dans un contexte de relance postpandémique. En tant que membre actif du réseau des 206 fondations communautaires du Canada, Philanthropie Lanaudière a pu affecter cette somme importante à des organismes répondant à des besoins essentiels tels que le logement, l'alimentation et la lutte contre l'isolement social.

Malgré les défis posés par la fluctuation des marchés financiers au cours de l'année écoulée, nos créateurs de fonds ont maintenu une confiance absolue dans le mode de gestion, sain et transparent, adopté par Philanthropie Lanaudière depuis sa création. Grâce à des placements judicieux, nous avons pu présenter un bilan financier positif au dernier trimestre.

Enfin, l'année 2023 a été marquée par le lancement des Grands Prix de la Philanthropie de Lanaudière. Cet événement a permis de mettre en lumière des Lanaudois qui se sont distingués par leur générosité et leur engagement envers leur communauté. Ces personnes ont contribué à enrichir la qualité de vie de leur communauté et ont inspiré le geste du don dans un contexte de développement durable et de transmission aux générations futures.



Au nom des membres du conseil d'administration et de la direction générale, il me fait plaisir de partager avec vous les faits saillants et résultats de l'année 2023.

Nous pouvons bien entendu être satisfaits et encouragés par l'évolution des rendements sur les marchés au cours de la dernière, ces résultats sont évidemment un encouragement à la création, à la capitalisation ou développement de Fonds de dotation afin de pérenniser le soutien aux causes sociales. Si les rendements furent au rendez-vous, l'inflation, la crise du logement, l'insécurité alimentaire et de nombreux défis ont continué d'occuper l'actualité et représenter des défis quotidiens pour de nombreux Lanaudois et Lanaudoises. Plus que jamais la Philanthropie et les philanthropes sont interpellés afin de contribuer aux mieux-être de nos concitoyens et concitoyennes. Je salue et remerciement les organismes et personnes qui ont continué à nous faire confiance en maintenant le cap sur une vision pérenne et à long terme du soutien à de nombreuses causes. Je veux aussi souligner la participation et la contribution, des administrateurs et administratrices de notre conseil d'administration qui ont poursuivi leur engagement, de même que pour le soutien moral de nos ambassadeurs. Il en est de même pour les partenaires qui nous appuient et nous soutiennent, et d'une façon toute particulière La Table des Préfets de Lanaudière et Centraide Lanaudière.

Finalement, reconnaître le dévouement, la compétence et le professionnalisme de notre directrice générale Madame Josée Girard, qui fait vivre au quotidien la Mission et les Valeurs de notre organisation. Pour 2024, nous nous assurerons de poursuivre nos efforts afin de sensibiliser les Lanaudois et Lanaudoises aux possibilités et opportunités de créer ou développer des Fonds de dotation dans une perspective d'assurer le mieux-être de notre population et de notre région.



  
PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE  
SAVOIR DONNER DANS SA RÉGION



Monsieur Jean Beaudoin,  
Président



## Mot de la Vice-Présidente

Madame Andrée Saint-Georges

### Rapport de la vice-présidente

L'année 2023 a été, encore une fois, une excellente année pour Philanthropie Lanaudière. Avec sa toute petite équipe qui se résume à une directrice générale, Philanthropie Lanaudière a joué dans la cour des grands.

En ce qui concerne mes responsabilités au sein du Conseil d'administration, elles visent surtout la notion de gouvernance. Nous avons eu 5 rencontres du conseil au cours de l'année. Le taux de présence des administrateurs a été de 80% ce qui démontre une bonne participation.

Nous avons tenu un lac-à-l'épaule afin de déterminer nos objectifs postpandémie. Parallèlement, le Fonds de relance des services communautaires a occupé une bonne partie de l'année.

Néanmoins, l'engagement des membres du Conseil d'administration est toujours présent et c'est avec positivité que les activités de Philanthropie Lanaudière sont entreprises. De ce côté, la promotion de la philanthropie dans Lanaudière a pris un envol important, et les effets commencent à se faire sentir. Les partenariats le confirment et, pour ma part, issue du milieu culturel, je suis très fière de l'implication des organismes culturels de la région.

Finalement, je tiens à remercier le président, Jean Beaudoin, la directrice générale, Josée Girard ainsi que le trésorier, René Martin pour leur engagement, mais aussi pour la cordialité qui règne lors de nos rencontres.  
Bonne 2024 à tous



PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE  
SAVOIR DONNER DANS SA RÉGION



## RAPPORT DU TRÉSORIER

Il est très encourageant de constater que Philanthropie Lanaudière a réussi à dégager un excédent de 2 537 515 \$, et a procédé aux versements d'un montant total de 772 698 \$ et a recommandé un montant total de 677 552 \$ aux différents organismes de la région. Les marchés boursiers de 2023 ont produit un revenu de placements de 975 708 \$, soit un rendement de 8,34 %. Philanthropie Lanaudière reste à l'affût des différents programmes gouvernementaux, et a obtenu un montant de 1 259 447 \$ et un montant de 677 552 \$ fut recommandé par Philanthropie Lanaudière pour des organismes de la région.

Cela témoigne de sa volonté de maximiser les ressources disponibles et d'obtenir un soutien supplémentaire pour aider les organismes de la région. Cela est bénéfique pour assurer la pérennité des activités philanthropiques et l'impact positif sur la communauté.

En conclusion, les résultats financiers de Philanthropie Lanaudière, ainsi que son engagement continu envers les organismes de la région et sa recherche de programmes gouvernementaux, témoigne la capacité de Philanthropie Lanaudière à soutenir la communauté de Lanaudière.



Mot du trésorier

Monsieur René Martin, FCPA,



**Madame Isabelle Milliard**  
Administratrice



**Madame Andrée Saint-Georges**  
Vice-présidente



**Monsieur René Martin**  
Trésorier



**Monsieur Jean Beaudoin**  
Président



**Monsieur Sylvain Riendeau**  
Administrateur



**Madame Micheline Charpentier**  
Administratrice



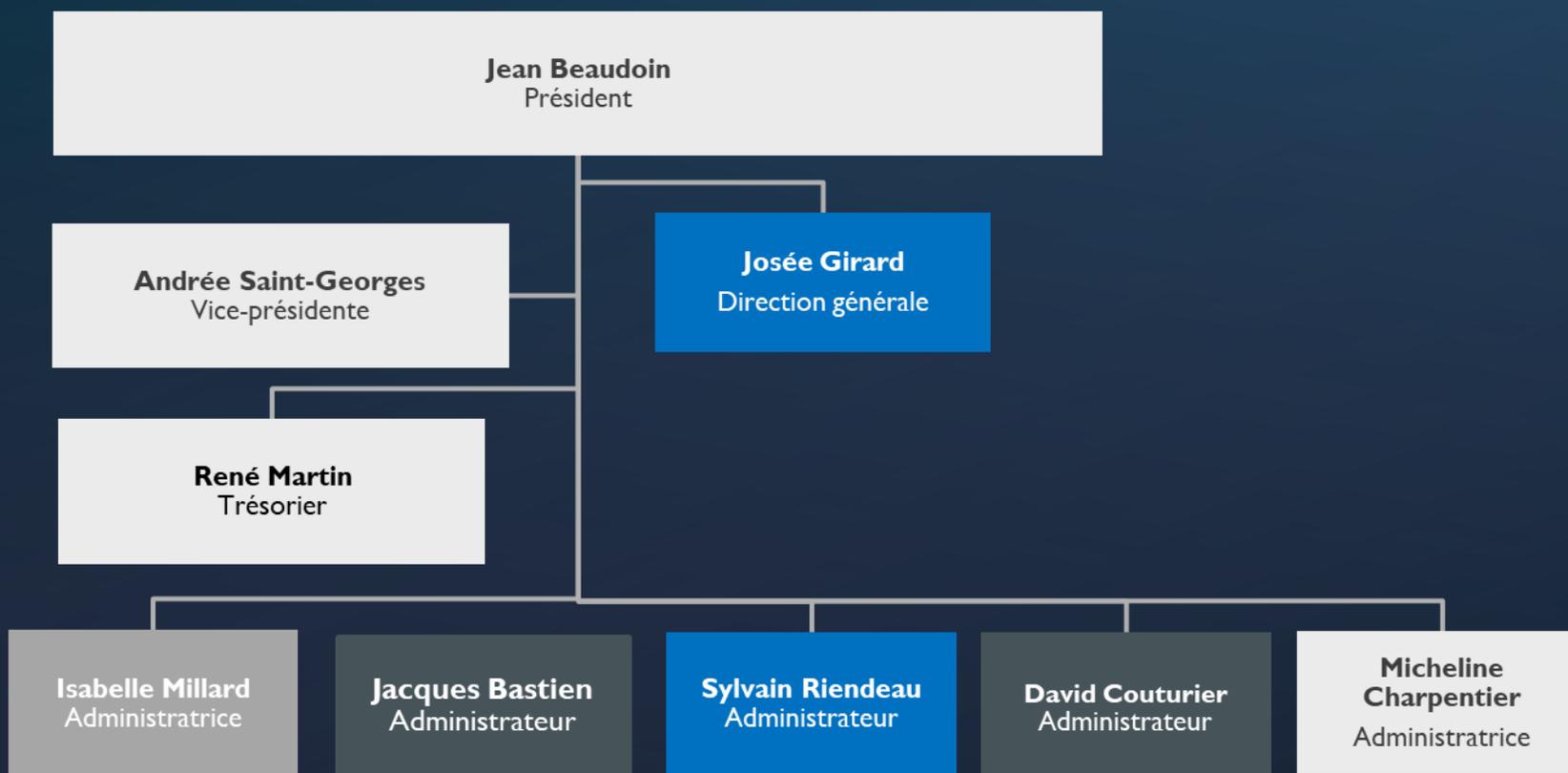
**Monsieur Jacques Bastien**  
Administrateur

## Conseil d'administration 2023

Avoir un conseil diversifié composé de bénévoles possédant une expertise variée en finance, en affaires, en culture, en organismes communautaires, en éducation et en droit et politique municipal, sont des ressources précieuses et apportent des connaissances et des compétences spécifiques qui aide l'organisation à prendre des décisions éclairées et à fournir un soutien essentiel.

Le fait que le conseil entretienne un lien avec la communauté lanadoise est également très important. Cela permet de garantir que les décisions prises par notre organisation soient éclairées et en accord avec les besoins et les préoccupations de la communauté régionales. En entretenant ce lien, le conseil peut également agir en tant que porte-parole de la communauté et faire en sorte que les intérêts de celle-ci soient représentés.

## Notre conseil





Monsieur Sébastien Nadeau  
Président de la Table des préfets de Lanaudière  
Préfet de la MRC de L'Assomption  
Maire de L'Assomption



Monsieur Gabriel Ste-Marie  
Député fédéral de Joliette



Madame Maude Malo  
Directrice générale ·  
Fondation pour la Santé du  
nord de Lanaudière



Madame Jennifer Brazeau  
Directrice du Centre d'Amitié  
Autochtone de Lanaudière



Monsieur Bruno Ayotte  
Directeur général- Carrefour  
Jeunesse-emploi d'Autray-Joliette



Monsieur Christian Arbour  
Président - Directeur général,  
Des Entreprises Christian Arbour Inc.  
**Personnalité Philanthropique de l'année 2023**

---

## Nos ambassadeurs 2023

Être ambassadrices et ambassadeurs implique d'incarner des individus dont le parcours professionnel illustre un engagement humaniste diversifié dans toutes ses expressions. Ces personnalités jouissent d'une reconnaissance sociale et s'engagent activement en faveur de la mission de Philanthropie Lanaudière, qui vise à promouvoir le développement de la culture philanthropique.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION / Rapport d'activité 2023

Fréquences des rencontres du conseil d'administration (aux deux mois)  
Matrice des compétences des membres du Conseil  
Développements d'un fonds commun d'habitation régional,  
Conformité de la loi 25 et téléchargement des documents confidentiels  
sur l'intranet

Rencontre de présentation de Philanthropie Lanaudière du bureau de M.  
François Legault le 3 octobre

Congres FCC à Toronto du 31 mai au 3 juin 2023

Confirmation de l'AMF

Premier CA de Mécénat Lanaudière,

Lancement du 5e fonds d'aide le Fonds de relance des services  
communautaires (FRSC) 1 389 832, 00\$ pour la région de Lanaudière

Gestion du fonds FRSC en continu, jusqu'au 30 juin 2024

Grand prix Philanthropie Lanaudière - première édition

Résolution d'approbation du conseil pour la mise en place des mesures  
de sécurité de la loi 25 (Loi protégeant les données personnelles des  
individus au Québec)

Mise en place des nouvelles pratiques de l'application de la loi 25, et  
adaptation du portail, application et intégration de deux parts feu de  
protection,

Approbation de la résolution à l'assemblée générale de reconduire la  
Firme Gagnon Leduc CPA pour les états financiers 2023.

Lac-à-l'épaulé 2023





PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE  
SAVOIR DONNER DANS SA RÉGION

## MISSION DE PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE

Promouvoir la philanthropie pour le mieux-être de notre communauté régionale. Cela inclut la prévention et la lutte contre la pauvreté et l'isolement, ainsi que le soutien à la pérennité des interventions locales. Nous constituons et gérons de manière responsable des fonds de dotation permanents et attribuons des aides financières pour toutes les causes de Lanaudière.





## Nos valeurs

### Agir avec intégrité, objectivité et transparence

---

Afin que les dirigeants et les membres fonctionnent selon une rigoureuse observation des principes de la morale et de la justice.

Afin que toute information concernant l'ensemble des opérations de Philanthropie Lanaudière soit accessible en tout ou en partie.

Enrichir la qualité de vie de sa communauté, inspirée le geste du don auprès de la communauté dans un contexte de développement durable et de legs aux générations futures.

Être un leader dans le domaine de la philanthropie régionale et par son leadership public et d'influence sociopolitique des organisations régionales



Nos investissements responsables



PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE  
SAVOIR DONNER DANS SA RÉGION

Nos investissements responsables

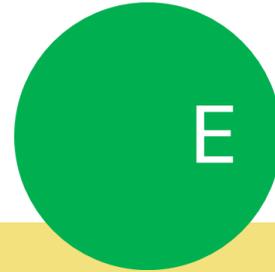
40 %

De nos investissements sont responsable intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)\* dans le processus de sélection des entreprises et la gestion des investissements, en complément de l'analyse financière classique. Ainsi, les fonds engagés dans le développement durable sont privilégiés et porteurs d'avenir.

\*Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) regroupent des enjeux auxquels les entreprises sont potentiellement exposées.

Source : mouvement Desjardins placement et Financière Banque National





### **Environnementaux**

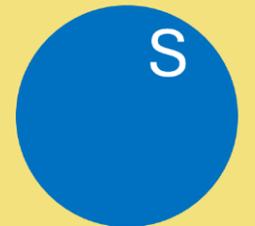
Changements climatiques  
Pollution  
Utilisation des ressources naturelles  
Biodiversité  
Pénurie d'eau  
Gestion des déchets  
Autres problèmes liés à l'environnement  
Sociaux  
Santé et sécurité  
Relations de travail  
Diversité  
Droits de la personne  
Respect de la collectivité  
Gouvernance

Composition et surveillance du conseil d'administration  
Rémunération des dirigeants : structure, mesures de rendement et surveillance  
Protection des droits des actionnaires minoritaires  
Gestion du capital, versement des dividendes et dilution



### **Gouvernance**

Composition et surveillance du conseil d'administration  
Rémunération des dirigeants : structure, mesures de rendement et surveillance  
Protection des droits des actionnaires minoritaires  
Gestion du capital, versement des dividendes et dilution



### **Sociaux**

Santé et sécurité  
Relations de travail  
Diversité  
Droits de la personne  
Respect de la collectivité

## Les facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) sont importants pour les investisseurs pour plusieurs raisons :

1- **Alignement éthique et valeurs personnelles** : Les investissements axés sur les facteurs ESG permettent aux investisseurs d'aligner leurs portefeuilles sur leurs valeurs éthiques et personnelles, en choisissant des entreprises qui respectent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

2- **Impact social et environnemental** : Ces investissements visent souvent à générer des résultats sociaux et environnementaux positifs mesurables, contribuant ainsi au développement durable et à la responsabilité sociétale.

3- **Avantage informationnel** : Les facteurs ESG offrent aux investisseurs des informations précieuses sur la viabilité à long terme des modèles d'affaires des entreprises. En évaluant les performances ESG, les investisseurs peuvent mieux anticiper les risques futurs, tels que les arrêts de travail, les incidents environnementaux ou les changements réglementaires.

4- **Gestion des risques** : L'analyse des facteurs ESG permet d'identifier les vulnérabilités stratégiques, les structures de gouvernance inadéquates et les prises de décisions inefficaces. Cela aide les investisseurs à éviter les entreprises susceptibles de rencontrer des problèmes opérationnels ou financiers importants.

5- **Performance financière** : De nombreuses études montrent que les entreprises avec de bonnes pratiques ESG tendent à avoir une meilleure performance financière à long terme. Elles sont souvent mieux préparées pour gérer les risques et saisir les opportunités, ce qui peut se traduire par une stabilité et une rentabilité accrue.

En somme, l'intégration des facteurs ESG dans les décisions d'investissement permet de concilier performance financière et responsabilité sociétale, tout en offrant une meilleure évaluation des risques et opportunités à long terme.



Philanthropie Lanaudière  
au service de sa région

Philanthropie Lanaudière  
au service de sa région

Le Fonds de relance des services communautaires



PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE  
SAVOIR DONNER DANS SA RÉGION



Financé par le gouvernement  
du Canada par le Fonds de relance  
des services communautaires

Canada



## Le Fonds de relance des services communautaires

Le Fonds de relance des services communautaires (FRSC) est un investissement de 400 millions de dollars du gouvernement du Canada qui vise à aider les organismes de bienfaisance, les organismes sans but lucratif et les corps dirigeants autochtones à s'adapter dans un contexte de relance postpandémique.

Plus que jamais, ces organismes jouent un rôle de premier plan pour offrir des solutions aux problèmes sociaux persistants et complexes avec lesquels sont aux prises les Canadiens et les Canadiennes. Fondations communautaires du Canada travaille conjointement avec les fondations communautaires partout au Canada, et en collaboration avec la Croix-Rouge canadienne et Centraide United Way Canada, afin de distribuer le financement dans l'ensemble du pays.

Le Fonds soutient les organismes communautaires, y compris les organismes sans but lucratif, les corps dirigeants autochtones et les organismes de bienfaisance enregistrés, situés au Canada. Il a été créé pour répondre aux besoins actuels des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif et pour soutenir leur adaptation aux répercussions à long terme de la pandémie.

## Liste d'organismes qui ont reçu de l'aide financière, afin de poursuivre leur mission

Maison des Aînés de Chertsey  
Centre de pédiatrie sociale en communauté de Lanaudière  
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière  
Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière  
Maison des jeunes: Place Jeunesse Berthier inc.  
FADOQ - Région Lanaudière  
Albatros Lanaudière Inc.  
Défi-Famille Matawinie  
CDC MRC de L'Assomption  
Conseil des Atikamekw de Manawan  
Camp familial Saint-Urbain  
Action Famille Lavaltrie Inc.  
Aux couleurs de la vie Lanaudière  
Centre d'action bénévole communautaire Matawinie  
Au cœur de l'il,  
Mission Compassion du Christ  
Table des partenaires du développement social de Lanaudière  
Table régionale des organismes com. famille de Lanaudière  
La Maison l'intersection  
Maison des Grands-Parents du Grand Joliette  
Culture Lanaudière  
Centre de ressources pour hommes du sud de Lanaudière  
Cuisines collectives La Joyeuse Marmite  
Centre de Femmes Montcalm  
Musée d'art de Joliette  
Habitat Jeunesse Mascouche  
33 Hectares  
Moisson Lanaudière  
Festival international de Lanaudière inc  
Centre d'action bénévole D'Autray Inc.  
Cible Famille Brandon  
Comité ZIP des Seigneuries





Cette année Philanthropie Lanaudière  
a remis

**1 345 000 \$**



Faire son premier don en culture

La vie culturelle dans la région de Lanaudière est riche et diversifiée, offrant une gamme d'activités et d'événements qui reflètent l'histoire, les traditions et la créativité de la communauté locale.

### **Festivals et événements**

Lanaudière est renommée pour ses festivals, dont le Festival de Lanaudière, l'un des plus grands festivals de musique classique en Amérique du Nord. Ce festival attire des artistes de renommée internationale et des mélomanes de tous horizons. La région accueille également le Festival Mémoire et Racines, qui célèbre la musique traditionnelle et le folklore québécois, ainsi que le Festi-Glace de la MRC de Joliette, un événement hivernal populaire.

### **Arts et spectacles**

Les amateurs d'arts visuels et de spectacles trouvent leur bonheur dans les galeries, théâtres et centres culturels de Lanaudière. Le Théâtre Hector-Charland à L'Assomption offre une programmation variée allant du théâtre aux concerts, en passant par les comédies musicales. Le Centre culturel Desjardins à Joliette propose également une riche programmation artistique.

### **Patrimoine et musées**

Lanaudière possède un patrimoine historique significatif avec plusieurs musées et sites patrimoniaux. Le Musée d'art de Joliette abrite une impressionnante collection d'œuvres d'art québécois, canadien et international. Les maisons historiques, telles que la Maison Antoine-Lacombe, la maison Louis Cyr et le Moulin Seigneurial de Pointe-du-Lac, permettent aux visiteurs de plonger dans l'histoire de la région.

### **Artisanat et marchés locaux**

La région est également connue pour son artisanat. Les marchés publics et les foires artisanales sont des lieux privilégiés où les artistes et artisans locaux présentent leurs créations, allant des produits alimentaires locaux aux objets d'art et d'artisanat. Le Marché de Noël de L'Assomption, par exemple, est un événement incontournable qui attire de nombreux visiteurs chaque année.

### **Communautés autochtones**

Lanaudière abrite également des communautés autochtones qui contribuent à la diversité culturelle de la région. Les Pow-Wows et autres célébrations traditionnelles offrent un aperçu fascinant de la culture et des traditions autochtones, enrichissant ainsi l'offre culturelle de Lanaudière.

### **Implication communautaire**

La vie culturelle de Lanaudière est soutenue par une forte implication communautaire. De nombreuses associations et organismes locaux travaillent activement à promouvoir la culture sous toutes ses formes tels que Culture Lanaudière, organisant des ateliers, des formations et des événements pour encourager la participation et l'engagement des résidents.

**En somme, la région de Lanaudière est un véritable carrefour culturel où tradition et modernité se rencontrent, offrant aux résidents et aux visiteurs une expérience riche et immersive. Ce n'est pas pour rien que près de 75 % des fonds de Philanthropie Lanaudière sont constitués de Fonds Culturel.**



**Si vous n'avez encore jamais fait de don en culture, sachez qu'il n'y a plus de date limite pour faire son « premier don » et avoir droit au crédit d'impôt de 25 %.**

### **CRÉDIT D'IMPÔT POUR UN DON IMPORTANT EN CULTURE**

Introduit en 2013, le don devait être effectué à un donataire culturel admissible avant le 1er janvier pour que le philanthrope puisse bénéficier du crédit d'impôt pour un don important en culture de 25 % du montant admissible. Pouvant atteindre 6 250 \$ si toutes les conditions étaient remplies, ce crédit d'impôt s'ajoutait au crédit d'impôt pour don de bienfaisance.

Dorénavant, il n'y a plus de date limite pour profiter de cette majoration de 25 % du montant admissible. Toutefois, le don doit encore satisfaire aux conditions suivantes :

le montant admissible doit être d'au moins 5 000 \$ et d'au plus 25 000 \$;

le don doit avoir été fait par un particulier (autre qu'une fiducie)

le don doit avoir été fait à l'un des organismes suivants :

un organisme de bienfaisance enregistré qui œuvre au Québec dans le domaine des arts ou de la culture;

un organisme culturel ou de communication enregistrée;

une institution muséale enregistrée.

Lorsqu'on fait référence au « **premier don** », cela veut dire que le crédit additionnel s'applique à un seul don important en culture effectué par un particulier. À noter cependant que lorsque plusieurs dons sont faits au cours d'une même année à un même donataire culturel admissible, ils sont réputés être un don unique.

Une autre condition pour bénéficier de ce crédit d'impôt : le don doit être fait en argent. Cela signifie qu'il est impossible de bénéficier du crédit additionnel en cas de transfert de titres boursiers. Tout don fait en espèces, par chèque, carte de crédit, mandat-poste ou au moyen d'un virement électronique est considéré comme « fait en argent ».



Pour illustrer l'ampleur de cette mesure, prenons par exemple un particulier avec un revenu imposable de 109 755 \$ (dernier palier du Québec de l'année d'imposition 2022) faisant un don important en culture de 25 000 \$, le coût réel du don serait de 6 726 \$, soit 27 % du montant initial.

Don important en culture	25 000 \$
<b>Moins :</b>	
Crédit pour don de bienfaisance (Québec)	
200 \$ à 20 % + 24 800 \$ à 24 %	(5 992) \$
Crédit pour don de bienfaisance (Fédéral)	
200 \$ à 12,52 % et 24 800 \$ à 24,22 %	(6 031) \$
Crédit pour un don important en culture	
25 000 \$ à 25 %	(6 250) \$
<b>Coût réel du don</b>	<b>6 726 \$</b>



À noter que faire un don est avant tout un geste personnel. On ne le fait pas pour s'enrichir, mais il est possible de bien le planifier pour qu'il ne nous coûte pas trop cher.



## Avantages de la saine philanthropie au Québec

La philanthropie offre de nombreux avantages pour les donateurs et les bénéficiaires au Québec. Ces avantages sont soutenus par des incitations fiscales, des opportunités d'investissement et des bénéfices économiques à long terme pour les communautés.

**Incitations fiscales pour les donateurs.** Les gouvernements fédéral et provincial offrent des crédits d'impôt substantiels pour encourager les dons philanthropiques :  
**Crédits d'impôt fédéral:** les donateurs peuvent recevoir un crédit d'impôt non remboursable fédéral qui peut aller jusqu'à 29% du montant du don pour les dons dépassant 200\$, après un crédit de 15% pour les premiers 200\$ donnés.

**Crédits d'impôt provincial:** Le Québec propose des crédits d'impôt provinciaux supplémentaires qui s'ajoutent aux crédits fédéraux, ce qui permet aux donateurs de récupérer une part significative de leurs dons. Par exemple, le taux combiné peut atteindre environ 53% pour les dons importants.  
**Dons de titres cotés en bourse:** Les donateurs qui offrent des actions cotées en bourse bénéficient d'une exonération complète de l'impôt sur les gains en capital, ce qui peut représenter une économie fiscale significative.

**Avantages financiers pour les organisations bénéficiaires.** Les organisations philanthropiques bénéficient également de nombreux avantages financiers grâce aux dons reçus :  
**Stabilité financière:** les dons philanthropiques fournissent une source de financement stable et prévisible, permettant aux organisations de planifier à long terme et de réaliser des projets de grande envergure.  
**Diversification des sources de revenus:** En recevant des fonds de divers donateurs, les organisations peuvent réduire leur dépendance vis-à-vis des subventions gouvernementales ou des revenus de services, renforçant ainsi leur résilience financière.

Avantages économiques pour la communauté. La philanthropie contribue également à l'économie locale de plusieurs manières :Création d'emplois: les fonds philanthropiques permettent de financer des projets qui créent des emplois locaux, tant dans le secteur à but non lucratif que dans les industries connexes. Soutien aux entreprises locales: Amélioration des infrastructures: Les investissements philanthropiques dans les infrastructures publiques, comme les écoles, les hôpitaux et les centres culturels, améliorent la qualité de vie et peuvent attirer de nouveaux résidents et entreprises dans la région.

Planification successorale et transmission de patrimoine. Pour les familles et les individus fortunés, la philanthropie offre une voie pour la planification successorale et la transmission de patrimoine.

Les Fondations communautaires comme Philanthropie Lanaudière et fonds de dotation: Les donateurs peuvent établir des fonds testamentaires ou des fonds de dotation, permettant de structurer leur philanthropie et de bénéficier d'avantages fiscaux tout en soutenant les causes qui leur tiennent à cœur sur le long terme. Legs et donations planifiées: Les dons par testament ou les donations planifiées permettent aux donateurs de laisser un héritage durable tout en bénéficiant de réductions fiscales significatives sur leur succession.

Conclusion : Les avantages financiers de la philanthropie au Québec sont multiples et touchent à la fois les donateurs, les organisations bénéficiaires et l'économie locale. Les incitations fiscales encouragent les dons, tandis que la stabilité financière qu'apporte la philanthropie renforce les organisations et les communautés. De plus, les avantages pour la planification successorale et la transmission de patrimoine offrent des opportunités pour structurer la générosité de manière efficace et durable.





PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE  
SAVOIR DONNER DANS SA RÉGION